

# Perceptions des femmes iiyiyuu-iinuu du Programme de sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris (PSR)\*

Dans son projet de maîtrise, Èva-Marie Nadon Legault a documenté les perceptions des femmes iiyiyuu-iinuu (cries) à l'endroit du Programme de sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris (PSR), de même que leurs préoccupations quant à son application.

Ce document présente les grandes lignes de cette recherche qui témoigne de la relation profonde que les femmes iiyiyuu-iinuu entretiennent avec le territoire et des iniquités perçues quant aux modalités d'application du PSR et son accessibilité aux personnes âgées et aux jeunes.

Réalisée avec l'appui de la Cree Women of Eeyou Istchee Association (CWEIA) et en collaboration avec l'Office de sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris (OSRCPC), cette recherche a mis en lumière le peu de place que les femmes iiyiyuu-iinuu occupent dans les sphères décisionnelles en lien avec la gestion du territoire et des ressources, de même que les améliorations qui pourraient être apportées au Programme afin qu'il corresponde mieux à la réalité contemporaine des femmes iiyiyuu-iinuu.



« Bien que l'implication des femmes autochtones dans les questions environnementales soit en croissance, les outils et programmes de gouvernance territoriale tiennent rarement compte de leurs réalités. »

(Nadon Legault, 2020 : 3)

\* Depuis 2019, le nom a été changé pour « Programme de sécurité économique pour les chasseurs Cris ».



## Des savoirs ignorés

Alors que les femmes iiyiyuu-iinuu ont une profonde relation au territoire, des connaissances et des pratiques traditionnelles bien vivantes, elles n'ont pas été consultées lors de l'élaboration du PSR.

Initié en 1975 dans le cadre du premier traité moderne au Canada, la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ), le PSR assure un revenu garanti aux Cris désirant maintenir un mode de vie traditionnel en compensation de la perte de territoire et de ressources.

Géré par l'OSRCPC, ce programme unique en son genre est le fruit de négociations entre les leaders cris et le gouvernement du Québec. Or, les femmes iiyiyuu-iinuu n'ont pas été consultées lors de sa création, et ce, malgré une vie traditionnelle intense et la complémentarité reconnue de leur rôle sur le territoire. Encore aujourd'hui, malgré certains incitatifs locaux, aucun mécanisme particulier n'est prévu pour assurer la participation des femmes iiyiyuu-iinuu aux consultations publiques.



Pour connaître les perceptions des femmes iiyiyuu-iinuu, 18 entrevues et 3 groupes de discussion réunissant au total 42 participantes ont été réalisés dans les communautés de Chisasibi, Mistissini, Waswanipi, Nemaska, Waswaganish, Washaw-Sibi et dans la ville de Senneterre



entre les mois de juillet 2017 et septembre 2018. Le guide d'entrevue et le formulaire de consentement ont été élaborés en collaboration avec la CWEIA et l'OSRCPC.

Les résultats de cette recherche montrent que les activités des femmes iiyiyuu-iinuu sont essentielles et que *« de nombreuses femmes iiyiyuu-iinuu pratiquent le piégeage, la pêche et même la chasse au gros gibier. »*

(Nadon Legault, 2020 : 80)

## Des relents du colonialisme

La nation crie n'est plus soumise à la *Loi sur les Indiens* depuis la signature de la CBJNQ, mais les traces du colonialisme semblent se perpétuer dans l'application des programmes, notamment en ce qui concerne les femmes autochtones et leur relation au territoire.

Le PSR est basé principalement sur les activités du « chef de famille » masculin, comme en témoigne son principal critère d'éligibilité. Les femmes *iiyiyuu-iinuu* souhaitent une révision des critères d'admission, notamment en fonction de leurs pratiques traditionnelles et du statut marital.

Les activités pratiquées généralement par les femmes, telles que la cueillette, l'artisanat, la préparation du gibier et la fabrication de filets de pêche, sont considérées comme étant des « activités accessoires » par l'OSRCPC. Il s'agit d'une division « genrée » du travail, d'autant que certaines femmes *iiyiyuu-iinuu* ont affirmé que les revenus tirés de leur participation à des activités d'artisanat ou de transmission des savoirs peuvent entraîner une diminution de leurs prestations du PSR, ce qui semble être en contradiction avec les objectifs fondamentaux du programme. L'invisibilité du savoir des femmes a des conséquences directes : leur participation à la gestion du territoire et aux prises de décisions s'en trouve limitée.



« Les résultats montrent que le critère d'admissibilité au PSR selon lequel il faut être le chef de famille contraint parfois les femmes à choisir entre leur propre intérêt et celui de leur conjoint. » (Nadon Legault, 2020 : 81)

## Territoire, identité, équité...

Pour les femmes iiyiyuu-iinuu, le territoire est un lieu de transmission, de guérison, de ressourcement... voire un référent identitaire.

Bien que certains ajustements aient été apportés au fil des ans (congrés de maternité par exemple), le PSR demeure basé principalement sur les activités du chef de famille masculin, ce qui occasionne des inégalités dans le traitement des demandes d'adhésion.

La majorité des femmes iiyiyuu-iinuu rencontrées enseignent les savoirs traditionnels sur le territoire et sont préoccupées par le statut précaire des aînés et la place des jeunes au sein du PSR. Elles ont également invoqué la nécessité d'établir des mesures de soutien pour inciter les jeunes à accompagner les aînés

sur le territoire, une reconnaissance des activités de transmission des savoirs dans les communautés, de même que l'uniformisation des règles d'application du PSR.

Les femmes iiyiyuu-iinuu souhaitent occuper une place équitable dans les sphères décisionnelles. Elles demandent à être consultées de façon systématique sur les questions de gouvernance, de gestion du territoire, incluant le PSR, tout en réclamant une réduction des délais dans le versement des prestations afin de permettre un meilleur accès au territoire.

« On peut communiquer avec l'environnement. C'est ce qu'on doit réapprendre. (...)

C'est pourquoi il est si important de transmettre ce savoir traditionnel aux jeunes (...)

Et le mode de vie qui nous a été donné, la culture, c'est notre médecine »

(Femme iiyiyuu-iinuu, I12)

Photos : OSRQPC

## LABORATOIRE DE RECHERCHE SUR LES ENJEUX RELATIFS AUX FEMMES AUTOCHTONES - *Mikwatisiw*



Éva-Marie Nadon Legault a complété un baccalauréat en anthropologie à l'Université de Montréal en 2016 et une maîtrise en 2020 à l'École d'études autochtones de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue sous la codirection de la professeure Suzy Basile et du professeur Hugo Asselin.

Pour obtenir le mémoire : <https://depositum.uqat.ca/id/eprint/1232>

Suzy Basile, professeure, Directrice du Laboratoire de recherche  
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue  
Pavillon des Premiers-Peuples, Val-d'Or  
Tél. : 819 874-8728 # 6336 • [suzy.basile@uqat.ca](mailto:suzy.basile@uqat.ca)